



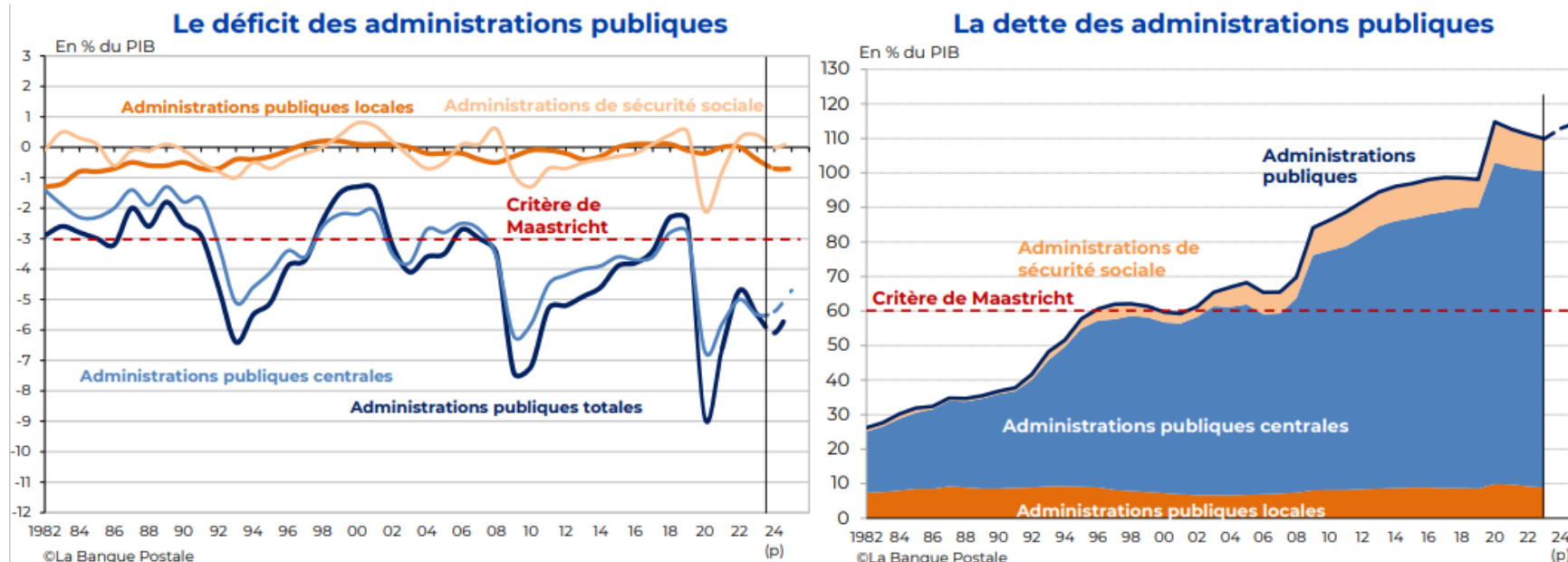
DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

- ✓ Contexte économique
- ✓ Rappel des orientations du mandat 2020-2026
- ✓ Situation financière de la Commune pour l'année écoulée
- ✓ Epargne
- ✓ Point sur les dépenses d'investissement réalisées
- ✓ Gestion de la dette
- ✓ Résultats prévisionnels 2024 et évolution des résultats
- ✓ Orientations 2025

Contexte économique



Contexte économique



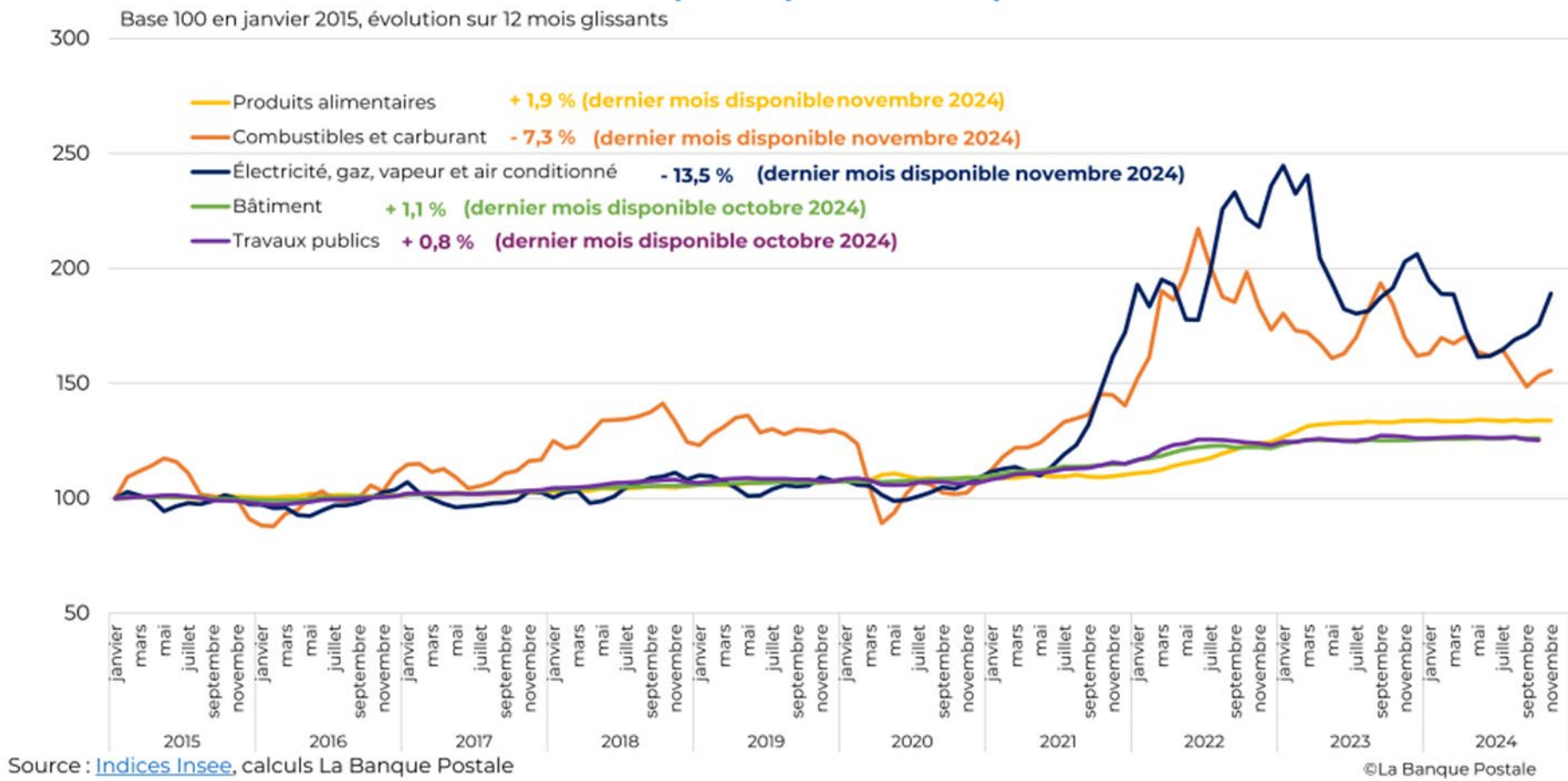
Source : Insee (Comptes nationaux Base 2020) jusqu'en 2023 puis [PLF 2025](#) (version au 11 octobre 2024)

A la fin du troisième trimestre 2024, la dette publique au sens de Maastricht s'établit à 3 303 Milliards d'€ soit 113,7 % du PIB. La dette publique est composée de :

- la dette des administrations publiques centrales qui augmente pour atteindre 2 567,5 Md€.
- la dette des administrations de sécurité sociale (Asso) qui continue d'augmenter du fait de l'URSSAF tandis que la dette de la CADES (caisse d'amortissement de la dette sociale) est quasi stable. Son niveau est de 206 Md€.
- la dette des administrations publiques locales (APUL) augmente légèrement pour atteindre 238,2Md€.

Contexte économique

Indices de prix impactant la dépense locale



Contexte économique

Prévisions de croissance (PIB volume)

Prévisions annuelles <u>France</u>	2024	2025
Insee (déc. 2024)	+1,1%	/
Banque de France (déc. 2024)	+1,1%	+0,9%
Commission européenne (nov. 2024)	+1,1%	+0,8%
OCDE (déc. 2024)	+1,1%	+0,9%
FMI (oct. 2024)	+1,1%	+1,1%
Gouvernement (PLF 2025)	+1,1%	+1,1%

Prévisions annuelles <u>Zone euro</u>	2024	2025
BCE (déc. 2024)	+0,7%	+1,1%
Commission européenne (nov. 2024)	+0,8%	+1,3%
OCDE (déc. 2024)	+0,8%	+1,3%
FMI (oct. 2024)	+0,8%	+1,2%

Prévisions d'inflation*

Prévisions annuelles <u>France</u>	2025
Insee (déc. 2024)	/
Banque de France (déc. 2024) - IPCH	+1,6%
Commission européenne (nov. 2024) - IPCH	+1,9%
OCDE (déc. 2024) - IPCH	+1,6%
FMI (oct. 2024) - IPCH	+1,6%
Gouvernement (PLF 2025)	+1,8%

Prévisions annuelles <u>Zone euro</u>	2025
BCE (déc. 2024) - IPCH	+2,1%
Commission européenne (nov. 2024) - IPCH	+2,1%
OCDE (déc. 2024) - IPCH	+2,1%
FMI (oct. 2024) - IPCH	+2,0%

Nouveau Projet de loi de finances 2025

Les principaux impacts, pour le budget des collectivités locales, du projet de la loi de finances 2025 qui a été sanctionné, étaient les suivants :

- ✓ Maintien de l'enveloppe globale de la DGF à 27,2Md€ mais reprise de l'écèlement= > cet article serait maintenu dans le nouveau PLF et Viriat serait concerné par une nouvelle baisse de sa DGF
- ✓ Mise en place d'un fonds de réserve alimenté par un prélèvement sur les recettes réelles de fonctionnement des collectivités contributrices à hauteur de 2 % : la Commune de Viriat pourrait faire partie des collectivités prélevées
- ✓ Baisse du taux forfaitaire de compensation au titre du FCTVA – il passerait de 16,404 % à 14,850 % pour les attributions versées à partir du 01/01/2025 = > cet article serait supprimé dans le nouveau PLF
- ✓ Suppression de l'intégration des dépenses de fonctionnement (Dépenses d'entretien des bâtiments publics, de la voirie, des réseaux payés et des prestations de solutions relevant de l'informatique en nuage) dans l'assiette éligible au FCTVA = > > cet article serait supprimé dans le nouveau PLF
- ✓ Plafonnement de la rémunération des agents des collectivités à 90 % pendant un congé maladie ordinaire = > acté le 29/01/25 par le ministre de la fonction publique
- ✓ Passage à 3 jours de carence (disposition abandonnée)
- ✓ Hausse des taux de cotisations employeurs à la CNRACL : + 3 points par an pendant 4 ans

A ce jour, nous n'avons toujours pas de loi de finances définitive pour 2025.

Rappel des orientations du mandat 2020-2026

Rappel des orientations du mandat 2020-2026

- ✓ L'augmentation des taux d'imposition n'était pas la piste privilégiée mais l'explosion de l'inflation a nécessité d'augmenter le taux d'imposition de la taxe foncière après 21 années de stabilité pour permettre de poursuivre la réalisation des investissements et l'entretien du patrimoine communal
- ✓ Maintien du niveau d'endettement de la Commune au dessous de 4 années d'épargne brute soit le niveau de 2014
- ✓ Mise en œuvre du programme d'investissement 2020-2026 à un rythme permettant de ne pas augmenter le niveau d'endettement de la Commune par rapport à celui constaté en 2014

Tout en se gardant des marges de manœuvre pour la réalisation de projets non identifiés en début de mandat.

Situation financière Prévisionnelle de l'année écoulée

Sous réserve du compte de gestion non encore établi à ce jour par
les Services de Gestion Comptable de Bourg en Bresse

Situation financière prévisionnelle 2024

En €	2024	2023	2022	2021	2020
Recettes de fonctionnement	10 966 134,55	10 345 316,84	8 999 789,95	8 778 220,84	7 941 857,90
Dépenses de fonctionnement	8 425 090,02	7 537 492,64	7 271 814,30	6 818 705,04	6 333 824,93
Epargne de Gestion	2 005 891,89	2 225 027,62	1 828 170,63	1 726 134,01	2 071 388,78
Epargne Brute	1 910 475,93	2 116 236,49	1 743 279,06	1 628 274,62	1 945 236,69
Epargne Disponible	1 407 629,00	1 516 884,49	1 166 605,56	1 061 175,91	1 374 754,46

- ✓ Les recettes de fonctionnement 2024 (hors report) s'élèverait à 9 351 914,02 € auxquelles vient s'ajouter le report de 2023 pour 1 614 220,53 €. En recettes réelles, une augmentation de + 7,80 % s'établirait entre 2023 et 2024 soit + 674 279,01 €.
- ✓ Le montant des dépenses constatées s'élèveraient à 8 425 090,02 euros. En dépenses réelles, une augmentation de + 6,97 % est constatée entre 2023 et 2024. soit + 455 039,57 €.
- ✓ Le résultat de fonctionnement dégagé pour l'exercice 2024 s'élèverait à 926 824,00 euros. Avec le report de résultat de l'exercice 2023, le résultat de fonctionnement serait globalement à 2 541 228,53 euros.

**Recettes réelles de fonctionnement /
habitant à Viriat : 1 315,31 € / hab**

**Moyenne nationale de notre strate ⁽¹⁾ :
1 322,28 € / hab**

**Dépenses réelles de fonctionnement /
habitant à Viriat : 985,72 € / hab**

**Moyenne nationale de notre strate ⁽¹⁾ :
1 099,21 € / hab**

Rappel :

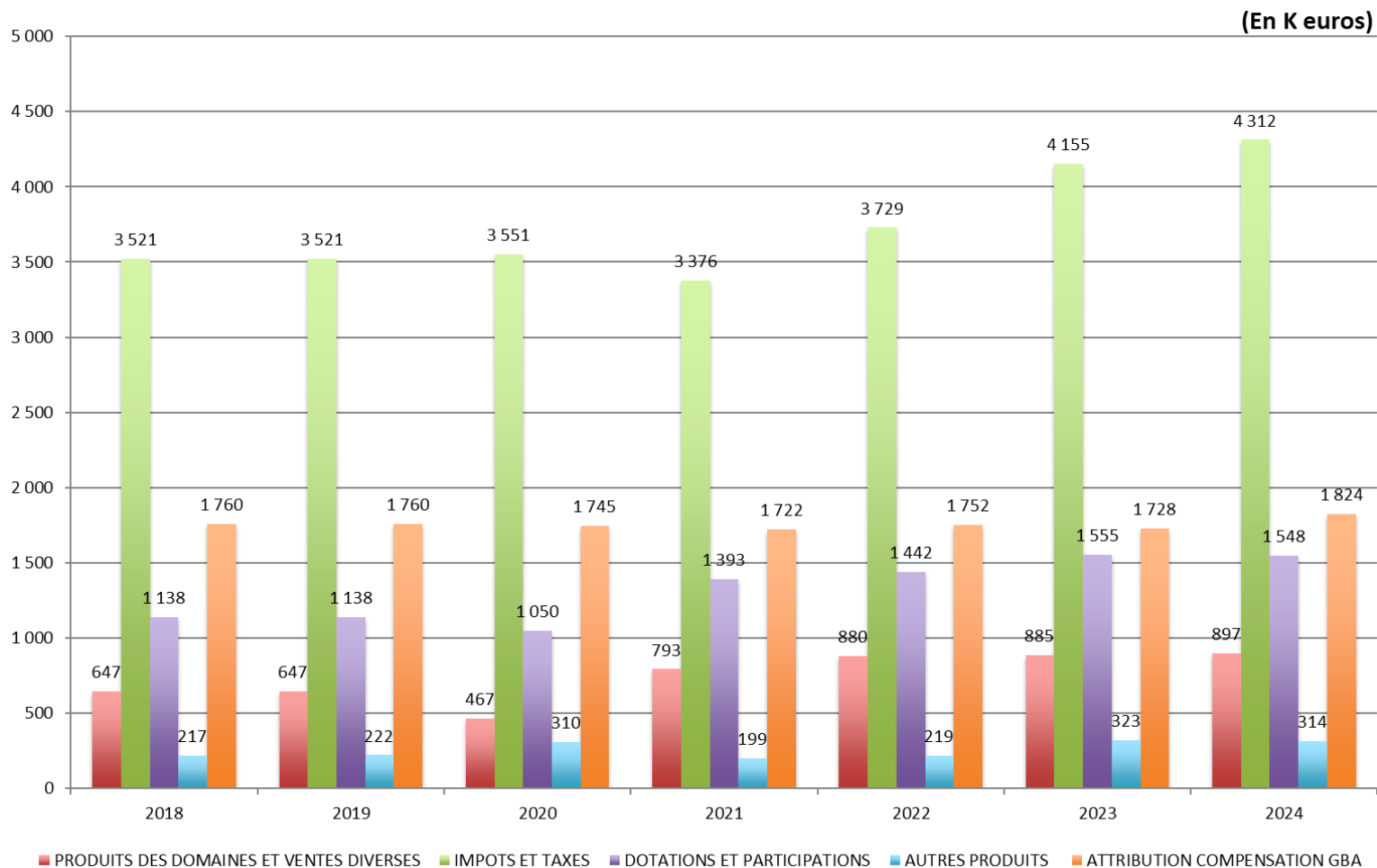
Epargne de gestion = Recettes Réelles hors cession – dépenses réelles hors intérêt

Epargne Brute = Epargne de gestion – Intérêts de la dette

Epargne Disponible = Epargne brute – Remboursement du capital

Recettes de fonctionnement prévisionnelles 2024

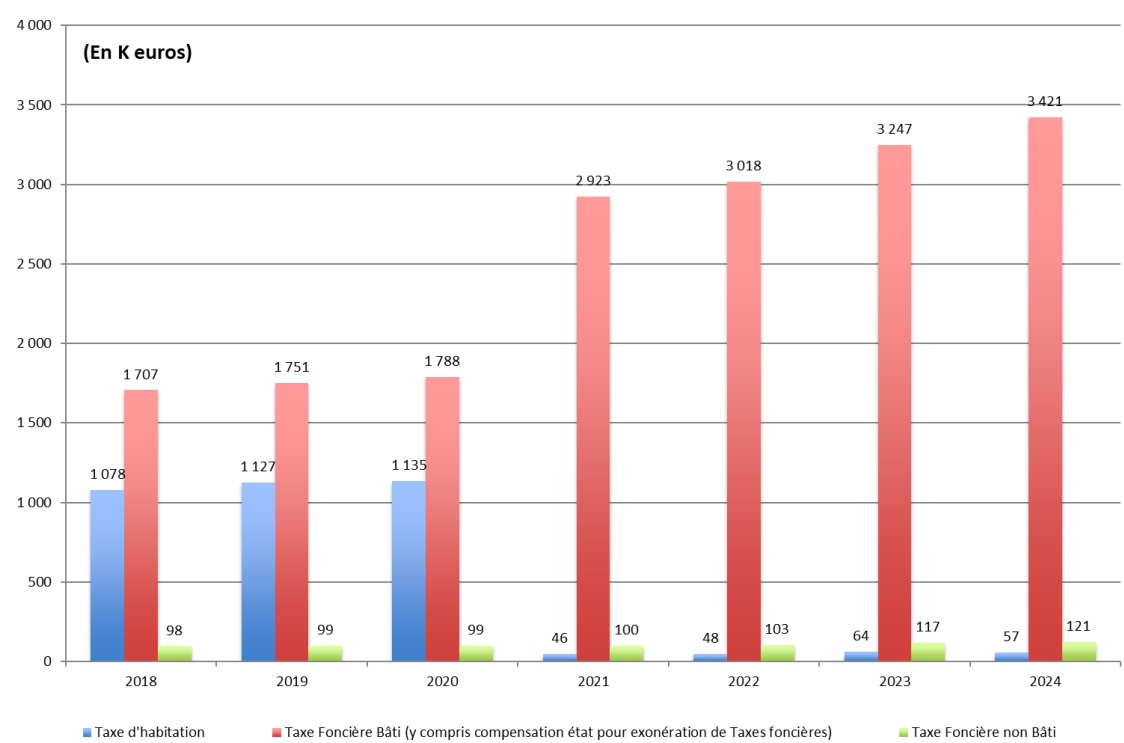
- ✓ Des recettes de fonctionnement en hausse de +7,80 % soit + 674 279,01 € par rapport au compte administratif 2023.



Hausse des recettes de la fiscalité directe locale

✓ Une hausse du produit des impôts et taxes de + 252 577,67 € soit + 4,29 %.

Plusieurs éléments expliquent cette augmentation des produits perçus : + 225 170 € de recettes supplémentaires issues des contributions directes (impôts fonciers) notamment la part de la taxe foncière qui représente 77 % de cette hausse :



Cette augmentation s’explique en partie par une revalorisation chaque année de la base sur l’Indice des Prix à la Consommation Harmonisé (IPCH) + 3,9 % de revalorisation en 2024.

Impôts et taxes / habitant à Viriat :
865,98 € / hab

Moyenne nationale de notre strate ⁽¹⁾ :
850,74 € / hab

(1) Source : Optim – Finances Actives

Autres recettes d'impôts et taxes

- ✓ L'attribution de compensation versée par GBA au titre de l'ancienne taxe professionnelle perçue en 2001 par la commune augmente de 95 862,43 € par rapport au montant versé en 2023 :
 - Cet accroissement s'explique par un reversement de l'amortisseur d'électricité au profit des communes sur 2023. La commune de Viriat a bénéficié d'un reversement de 52 220,52 €.
 - Une baisse du coût de l'adhésion au service commun Informatique et Télécommunications de 43 641,91 € par rapport à 2023, compte tenu d'une restitution de matériel et d'une mise à jour du parc informatique détenu par la Commune de Viriat.
- ✓ La taxe additionnelle aux Droits de Mutation à Titre Onéreux enregistre une légère hausse de 3 325,69 € après avoir connu une baisse sévère en 2023 (- 231 998,18 €) en regard d'une année 2022 exceptionnelle. Le produit de la taxe sur les pylônes électriques est également en hausse de 4 932,00 € par rapport à 2023.
- ✓ Ces augmentations sont atténuées par une baisse significative des produits de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité de -59 040,84 € et de la taxe de publicité extérieure de -12 900,61 € avec l'application du nouveau règlement local de publicité qui a conduit à la suppression de panneaux publicitaires principalement implantés sur la route de Paris.

Stabilisation des produits des services du domaine

- ✓ Les recettes des produits des domaines évolueraient de 1,34 % en 2024 avec :
 - Notamment une nouvelle baisse des redevances acquittées par les usagers pour la garderie périscolaire et le centre de loisirs extrascolaire : -29 682 € (En 2023 : - 8 914 €).
 - Une diminution des recettes enregistrées par le Restaurant Scolaire : - 10 628 € malgré la hausse du ticket + 0,50 cts au 01/09/2024. Le nombre de repas a baissé passant de 77 479 repas en 2023 à 73 443 repas en 2024 soit une baisse de - 5,21 %.
 - Une hausse des recettes enregistrées par les établissements d'accueil du jeune enfant : + 6 011 €, le volume d'heures facturées diminue sur 2024 et passe de 108 876 heures à 104 045 heures mais le montant horaire moyen des participations familiales a augmenté de 4 % par rapport à 2023. Le nombre d'heures facturées connaît une légère diminution au niveau du multi-accueil (-2,43 %) tandis que cette diminution atteint presque les 10 % pour la crèche familiale (-9,63 %). Quant à la micro-crèche, le nombre d'heures facturées augmente légèrement passant de 16 257 heures à 16 546 heures.
 - Et par les droits de pesage qui clôturerait l'année 2024 par un accroissement de + 13 584,50 € ainsi qu'une augmentation des redevances d'occupation du domaine public de + 14 884,46 €.
 - La mise à jour des concessions sur le cimetière a augmenté le volume de facturation de 9 090,00 € par rapport à 2023.

Stagnation des dotations de l'état

- ✓ Les dotations de l'état stagnent : - 0,43 % par rapport à 2023.
- ✓ Les dotations de l'Etat ne s'élèvent plus qu'à 182 833 € en 2024 en hausse de 20 840 € par rapport à 2023 (cumul de la Dotation Globale de Fonctionnement + Dotation de Solidarité Rurale). La Dotation Globale de Fonctionnement ne s'élève plus qu'à 44 418 € alors qu'elle représentait une recette de 674 252 € en 2013.
- ✓ Les participations de la CAF connaissent une stabilisation à hauteur de 754 820 € (contre 759 595 € en 2023).

D.G.F / habitant à Viriat : 6,27 € / hab

**Moyenne nationale de notre strate ⁽¹⁾ :
156,65 € / hab**

Augmentation des autres produits

- ✓ Les revenus des immeubles sont en diminution de 26 508,49 €. Plusieurs baux de locations se sont arrêtés suite à la vente des bâtiments (UPS, Symphonie Mode notamment)
- ✓ L'exercice 2024 a été marquée par 3 cessions :
 - Vente du tènement Marcepoil pour 159 300 €
 - Vente de l'entrepôt Rue de la Charollaise pour 230 000 €
 - Cession de parcelle en zone d'activités des Baisses AL125 + AL128 pour 35 700 €
- ✓ L'ensemble de ces ventes ont permis de générer des produits exceptionnels pour 425 000 €.
- ✓ Sur 2024, les placements sur les comptes à terme ont permis de générer des produits financiers pour 28 407,50 €.
- ✓ Les atténuations de charges ont baissé de - 38 132,06 € notamment sur la partie des indemnités journalières avec une baisse de l'absentéisme rémunérée sur 2024.

Dépenses de fonctionnement prévisionnelles 2024

- ✓ Des dépenses de fonctionnement en hausse de +6,97% soit + 455 039,57 € par rapport au compte administratif 2023.

FONCTIONNEMENT	Réalisé 2024	Réalisé 2023	Variation	Variation en %
CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 992 441,10	1 605 553,68	386 887,42	24,10%
CHARGES DE PERSONNEL	4 192 988,73	4 143 886,10	49 102,63	1,18%
OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	1 437 607,20	1 004 671,02	432 936,18	43,09%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	687 335,61	658 503,71	28 831,90	4,38%
CHARGES FINANCIERES	95 415,96	108 791,13	-13 375,17	-12,29%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 535,39	1 510,63	1 024,76	67,84%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2 664,14	3 042,51	-378,37	-12,44%
ATTENUATION DE PRODUITS	14 101,89	11 533,86	2 568,03	22,27%
TOTAL DEPENSES	8 425 090,02	7 537 492,64	887 597,38	11,78%
Dépenses réelles de fonctionnement : Capacité d'autofinancement	6 984 818,68	6 529 779,11	455 039,57	6,97%

Hausse des charges à caractère général

- ✓ + 386 887,42 € des charges à caractère général soit + 24,10%
- ✓ Le poste « Achats et variations de stocks » qui enregistrerait une hausse globale de + 20,23 % soit + 151 505,97 € par rapport à 2023.
 - Le poste d'énergie et électricité atteint globalement 442 766,02 € en 2024 soit une augmentation de + 163 379,25 € dont 32 160,83 € représente la régularisation de l'amortisseur Electricité au titre de 2023 auquel la commune ne pouvait pas prétendre et dont elle avait bénéficié. L'augmentation du poste énergie électricité est liée à une hausse du prix du Mwh d'électricité et de gaz ainsi qu'à une augmentation de la consommation des sites municipaux.
 - La consommation d'eau devrait retrouver un niveau de dépenses similaire à 2022 et clôturer l'année avec une baisse de -16 339,11 €. Pour rappel, l'année 2023 avait été marquée par un accroissement en raison d'une fuite au niveau du Gymnase des Carronniers.
- ✓ Le poste « services extérieurs » connaît de nouveau une augmentation de + 29,48 % soit + 157 857,22 €. Cette hausse est due :
 - Aux dépenses d'entretien et réparation des bâtiments : + 65 451 € et notamment la réfection de la toiture de l'Eglise pour 39 374 €
 - À l'entretien et réparation des voiries : + 80 447 €
 - Le coût des assurances qui a plus que doublé soit un impact sur 2024 de + 20 320 €

Hausse des charges à caractère général

- ✓ Le poste « Autres services extérieurs » connaîtrait une hausse de + 21,81% soit + 63 045,47 €. Cette augmentation s'explique par un accroissement de la ligne des honoraires pour + 92 952,79 € qui se détaille de la façon suivante :
 - Un recours plus important aux conseils juridiques pour accompagner la collectivité en matière de contentieux (urbanisme, marchés publics, ressources humaines,) : + 36 081 €
 - Un accompagnement sur la réorganisation d'un service : + 27 552 €
 - Des honoraires pour la refonte de l'identité de la commune et l'organisation de la nouvelle mairie : 52 080 €Néanmoins, il est à noter une baisse significative de postes comme la ligne de « charges diverses » -23 664,76 € avec une diminution des droits d'entrées acquittées lors des sorties organisées par dans le cadre du centre de loisirs notamment.
- ✓ Le poste « Autres Impôts et Taxes » augmente significativement avec notamment l'obligation de versement d'une contribution pour le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées pour 13 761,76 €.

Stabilisation des charges de personnel

- ✓ Le budget prévisionnel 2024 prévoyait une hausse de 209 265,48 € de la masse salariale. Or en 2024, Les charges de personnel n'ont finalement augmenté que de 1,18 % soit + 49 102,63 € par rapport à 2023 en raison de sévères difficultés de recrutement. Des postes ont, de ce fait, été vacants pendant une grande partie de l'année : animateurs et autres postes du service périscolaires et extrascolaires, auxiliaires de puériculture, agents polyvalents d'entretien des espaces verts et de la voirie, agents d'hygiène et d'entretien, agent chargé de la commande publique
- ✓ Face à cette situation, la Commune a eu recours à des prestataires extérieurs pour palier à l'urgence de la situation dont le coût est plus élevé pour la collectivité que d'employer directement les agents.
- ✓ Cette faible augmentation de la masse salariale comprend néanmoins :
 - le versement de la Prime de Pouvoir d'Achat à une majorité des agents représentant une dépense chargée de 57 000 €
 - La refonte du régime RIFSEEP avec la disparition d'une partie de la prime semestrielle et la modulation du Complément Indiciaire Annuel, conformément aux remarques de la Chambre Régionale des Comptes.

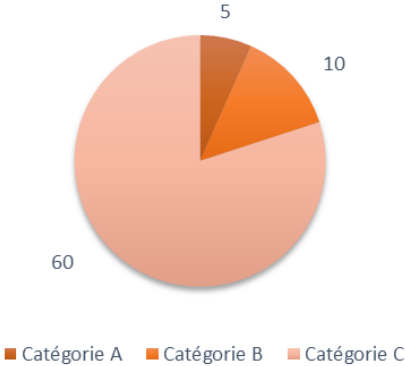
**Charges de personnel / habitant à
Viriat : 591,73 € / hab**

**Moyenne nationale de notre strate ⁽¹⁾ :
607,02 € / hab**

Répartition des effectifs au 1^{er} janvier 2025

		Nbre d'agents	ETP
titulaires stagiaires	emploi fonctionnel	1	1
	Filière administrative	12	11,8
	Filière Animation	7	6,13
	Filière culturelle	3	3
	Filière Médico-Sociale	7	7
	Filière Sociale	5	4,84
	Filière Sécurité	1	1
	Filière technique	39	34,28
	SOUS TOTAL	75	69,05
contractuels	contractuels	16	12,45
	apprentis	1	1
	CUI-PEC	0	0
	assistantes maternelles	6	6
	SOUS TOTAL	23	19,45
TOTAL		98	88,5

REPARTITION DES AGENTS
FONCTIONNAIRES SELON LA CATEGORIE



Augmentation des autres charges

- ✓ Le poste « Autres charges de gestion courantes » enregistre de nouveau une hausse de 28 831,90 € après avoir diminué en 2023 (-239 889,15 €).

Cette augmentation s'explique par une augmentation de la cotisation au SIEA de + 112 823,26 €, Le niveau de cotisations 2024 est désormais celui de 2022. En 2023, le SIEA avait diminué l'appel de cotisations aux communes pour leur faire bénéficier d'une rentrée financière inattendue. Par ailleurs, le SIEA n'a pas facturé dans son appel de cotisation 2024 les dépenses d'éclairage public. Il est à noter que les dépenses relatives à des travaux réalisés par le SIEA sont de nouveau acceptées en investissement à compter du 1^{er} janvier 2024.

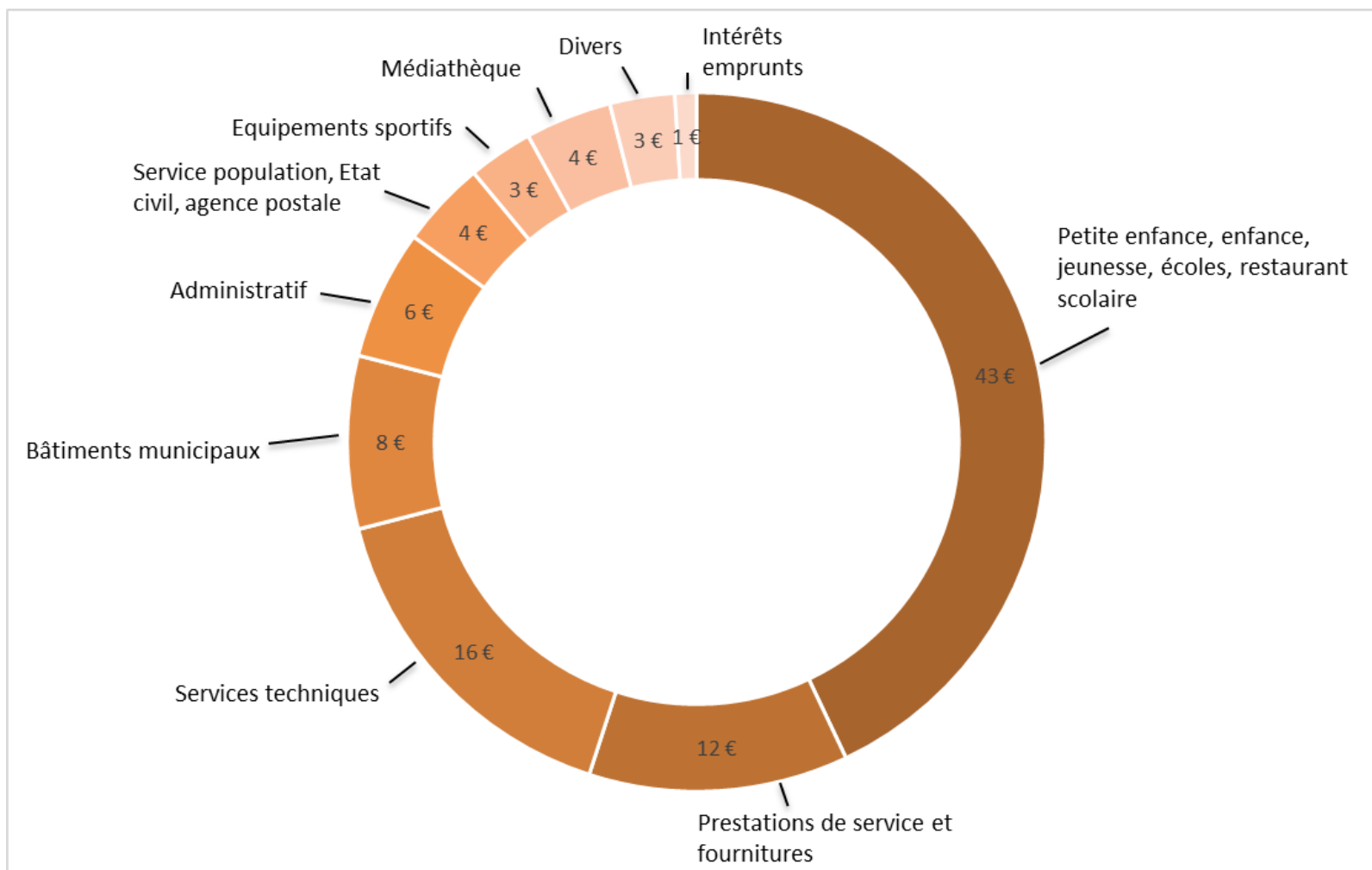
La subvention accordée au CCAS a diminué de - 10 000 € passant de 55 000 € à 45 000 €

- ✓ Le poste de « charges financières » continue de baisser avec une charge de 95 415,96 € sur 2024 soit - 13 375,17 € par rapport à 2023.

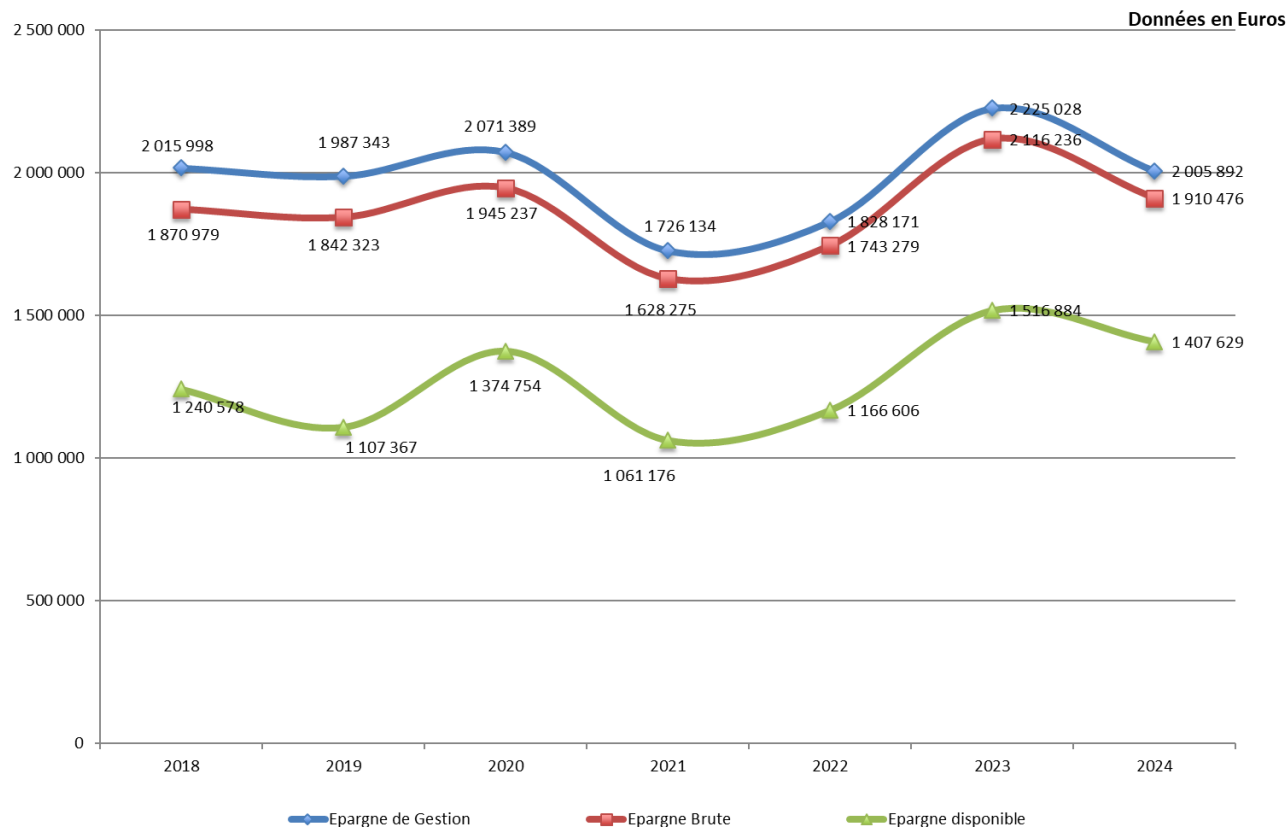
- ✓ Au sein du chapitre « Atténuation de produits », il est à noter que la commune ne contribue plus au Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales. La fusion des 7 intercommunalités au 1^{er} janvier 2017 a eu pour effet une mutualisation entre les communes et intercommunalités contributrices et celles bénéficiaires permettant de diminuer de manière importante le montant acquitté au FPIC par le territoire. L'article 55 de la loi SRU prévoit l'application de pénalités pour les communes qui ne disposent pas de 20 % ou 25 %, selon les cas, de logements sociaux. En 2024, la Commune a payé des pénalités à hauteur de 10 984,32 €.

En 2024, GBA a appelé, pour la première année, le reversement de 50 % de la Taxe Foncière sur implantations nouvelles ou extensions d'implantation situées dans les ZAE communautaires définies dans la convention de partage de la fiscalité. Le reversement s'est élevé à 3 117,57 €.

TYPOLOGIE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR GRAND SECTEUR EN 2024 POUR 100 €



L'épargne prévisionnelle de 2024



Une épargne prévisionnelle en baisse mais qui reste confortable.

Recommandations Finances Actives : avoir au moins 2 mois de masse salariale soit environ K€.800.

**Epargne disponible / habitant à Viriat :
198,65 € / hab**

**Moyenne nationale de notre strate ⁽¹⁾ :
129,88 € / hab**

Le Budget d'investissement 2024 :
3 M € réalisés + 0,517 M € de Restes à Réaliser

	Réalisé en k€	RAR en K€
RAR 2023 payés en 2024	813	
Prog 0 phyto	4	0
Prog études d'aménagement (Révision PLU)	58	En AP
Prog Bâtiments loués	0	0
Prog Culture (Livres/Jeux)	21	7
Prog Economie d'énergie (Etanchéité +Isolation et renforcement charpente – Ateliers Municipaux + Reprise Huisseries Cité des Enfants)	14	147
Prog Equipements festifs	1	1
Prog Accueil Collectif de Mineurs	9	3
Prog équipements scolaires	1	4
Prog Equipements informatiques	0	31
Prog équipements services municipaux (Vertidrain Parc des Sports + Balayeuse + extension bureaux Ateliers + Véhicule de police)	66	80
Prog Equipements sportifs (Réfection des courts de tennis)	3	113
Prog foncier (Annuité tènement Roux et Mazuy)	84	7
Prog petite enfance (Etudes aménagement extérieur de la cour)	7	14
Prog population état civil	0	4
Prog sécurité (la mise en conformité des poteaux de Défense Incendie suite à l'étude de DECI)	11	0
Prog voirie éclairage public (réfection de chaussées, Piste cyclable Greffets, Riondaz Phase 2, Giratoire des Greffets)	536	52
Prog Réaménagement Mairie Historique		30
Prog nouvelle Mairie	1 352	En AP
Reste RAR 2023		24
26	TOTAL	2 980 517

Le budget d'investissement



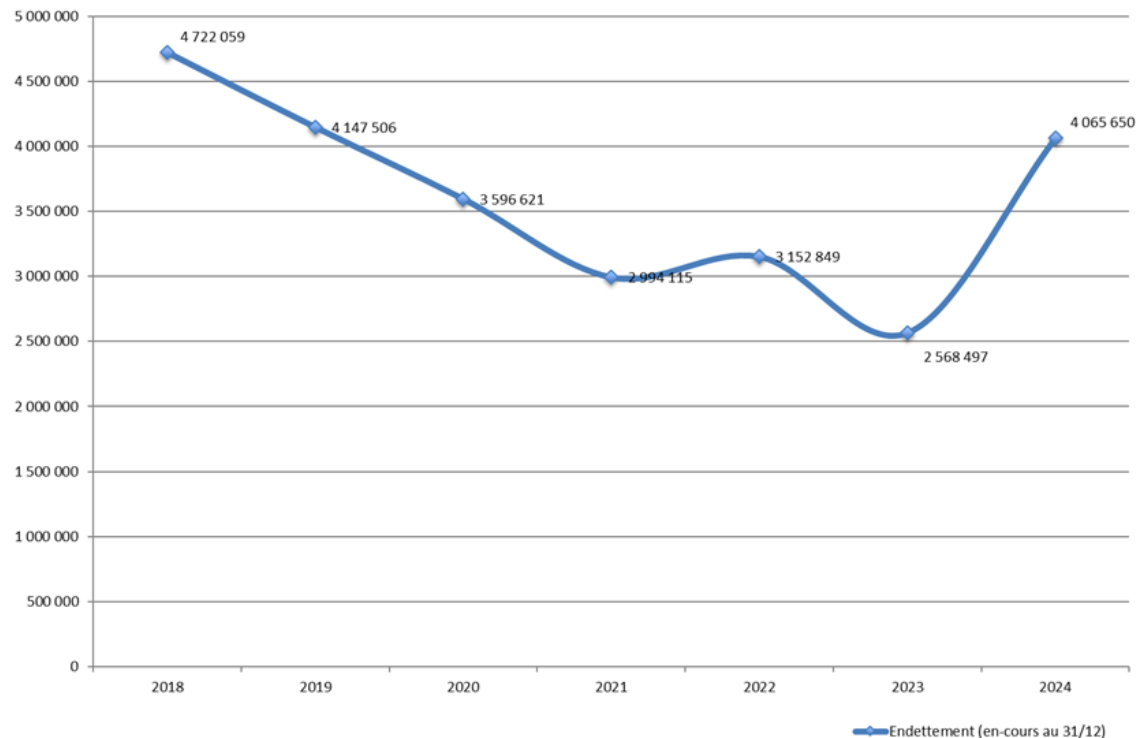
Les principales réalisations effectuées en 2024 concernent :

- Des études d'aménagements et d'urbanisme avec la poursuite de la révision générale du PLU
- La culture avec la continuité du développement du fonds de livres, de jeux, de CD et de vinyles
- Les économies d'énergie avec la reprise de l'étanchéité, de l'isolation et le renforcement de la charpente du bâtiment des Baisses (en complément des travaux déjà effectués sur la salle des Baisses)
- Des équipements informatiques correspondant à une quote-part refacturée par GBA dans le cadre de l'amortissement des investissements réalisés par GBA pour Viriat durant les 5 dernières années, compte tenu du changement des règles de facturation
- l'acquisition par les services municipaux d'un nouveau véhicule de police municipale, l'aménagement et l'extension des bureaux des ateliers, l'achat d'un vertidrain pour le Parc des Sports, l'achat d'une balayeuse pour l'entretien de la voirie et des pistes cyclables
- Les équipements sportifs avec des dépenses engagées pour la réfection des courts de tennis en béton poreux
- Le foncier avec le remboursement de l'annuité pour l'acquisition des tènements ROUX et MAZUY
- La petite enfance avec l'engagement des études pour l'aménagement extérieur de la cour du multi-accueil
- La réalisation de travaux de voirie notamment la fin du chantier de la Perrinche en partie dans les restes à réaliser 2023 pour 702 101,29 €, la réalisation de la piste cyclable des Greffets, la phase 2 de Moulin Riondaz, et la participation à la réalisation du giratoire des Greffets.
- L'engagement des études pour le réaménagement de la mairie historique
- Le début de la réalisation de la nouvelle mairie

**Dépenses d'équipement brut / habitant
à Viriat : 493,36 € / hab**

**Moyenne nationale de notre strate ⁽¹⁾ :
375,43 € / hab**

Situation de la dette au 31 décembre 2024



La dette au 31 décembre 2024 atteint 4 065 650 €.

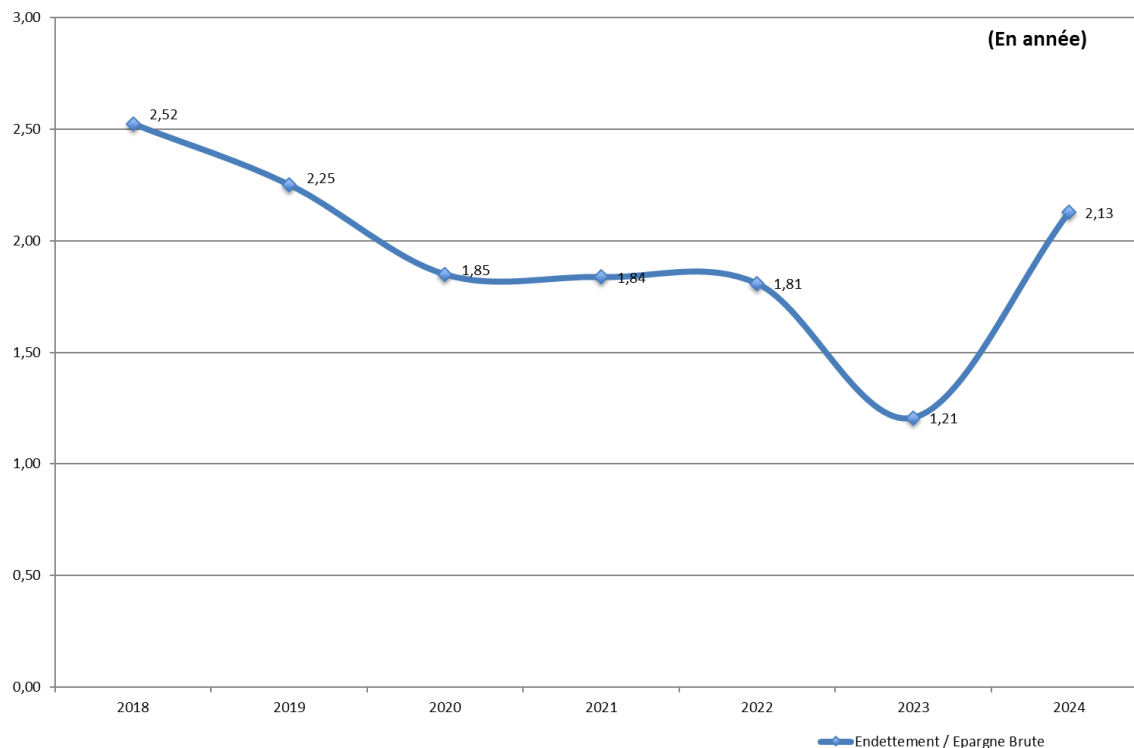
Sur la fin de l'année 2024, deux emprunts ont été réalisés afin de financer le chantier de la nouvelle mairie et de poursuivre le programme de voirie :

- Un emprunt de 1M€ auprès du Crédit Agricole à un taux fixe de 3,39 % sur une durée de 20 ans
- Un emprunt de 1M€ auprès de la Banque Populaire à un taux fixe de 3,29 % sur une durée de 15 ans.

Encours de la dette / habitant à Viriat :
573,76 € / hab

Moyenne nationale de notre strate ⁽¹⁾ :
875,30 € / hab

CAPACITE DE DESENDETTEMENT DE LA COMMUNE

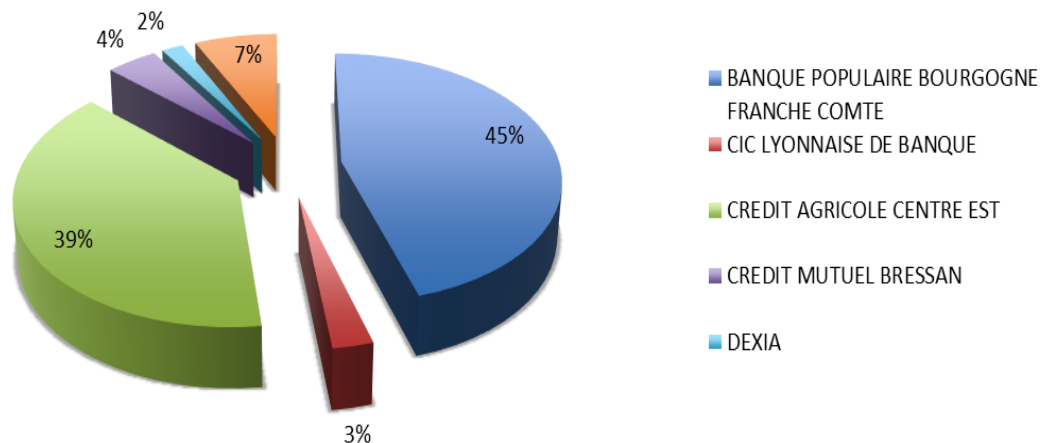


La réalisation des 2 nouveaux emprunts augmente la capacité de désendettement d'une année.

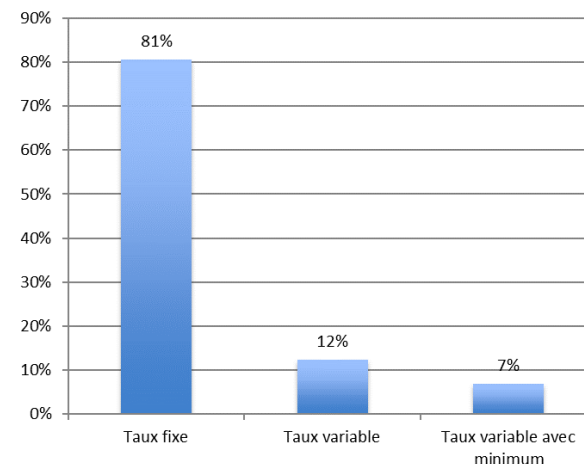
Le service de gestion comptable de l'Etat recommande une capacité de désendettement confortable de 5 années, il accepte jusqu'à 7 années.

CARACTERISTIQUES DE L'ENCOURS DE LA DETTE AU 31 DECEMBRE 2024

Etablissements bancaires concernés



Répartition de l'encours selon type de taux

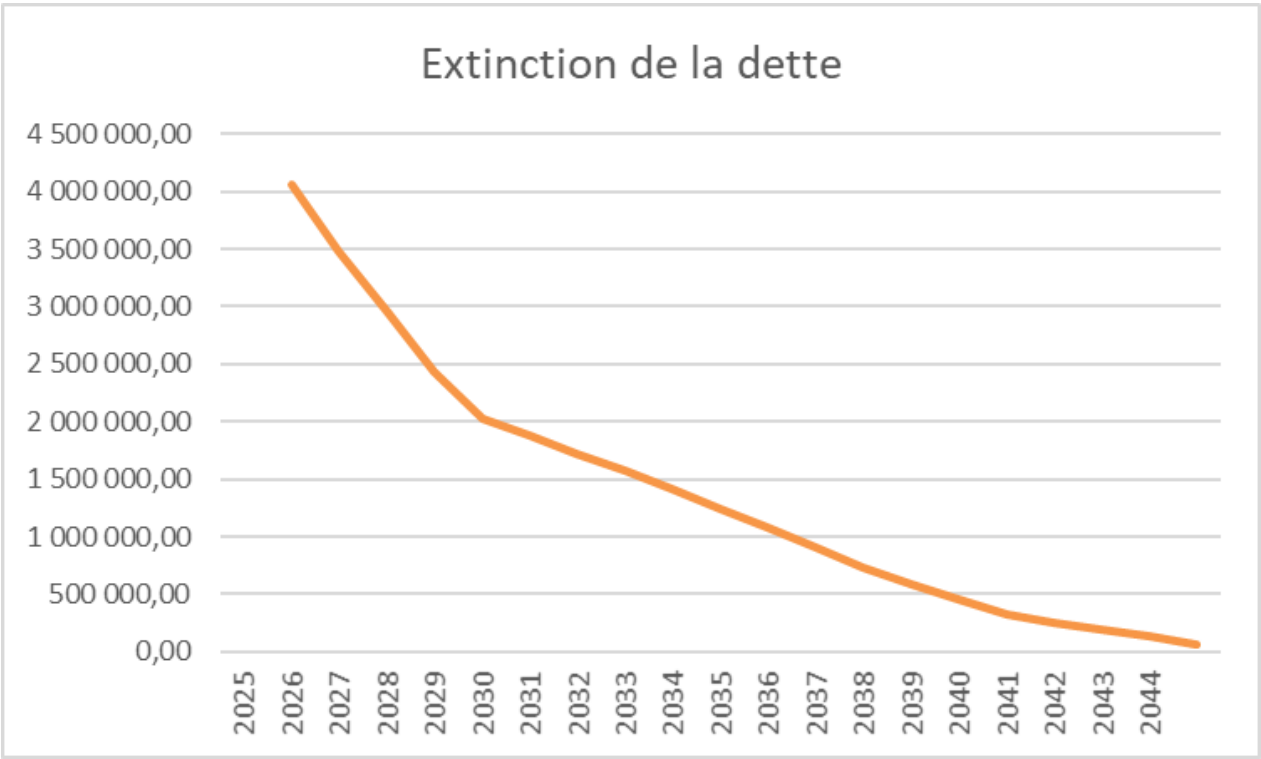


11 emprunts sont en cours : 7 sont à taux fixe et 4 sont à taux variable.
 1 emprunt à taux fixe se termine en 02.2025
 1 emprunt à taux fixe se termine en 2027
 6 emprunts dont tous les emprunts à taux variable se terminent en 2028
 3 emprunts ont un terme au-delà de 10 ans.

Extinction de la dette

✓ A échéance de 3 ans, 8 emprunts arriveront à terme.

	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	et + jusqu'en 2044
Amortissements de la dette	588 806,45	526 308,35	522 448,18	408 527,17	146 469,72	150 660,88	154 980,26	159 431,93	1 408 017,16
Capital restant du au 31/12	3 476 843,65	2 950 535,30	2 428 087,12	2 019 559,95	1 873 090,23	1 722 429,35	1 567 449,09	1 408 017,16	



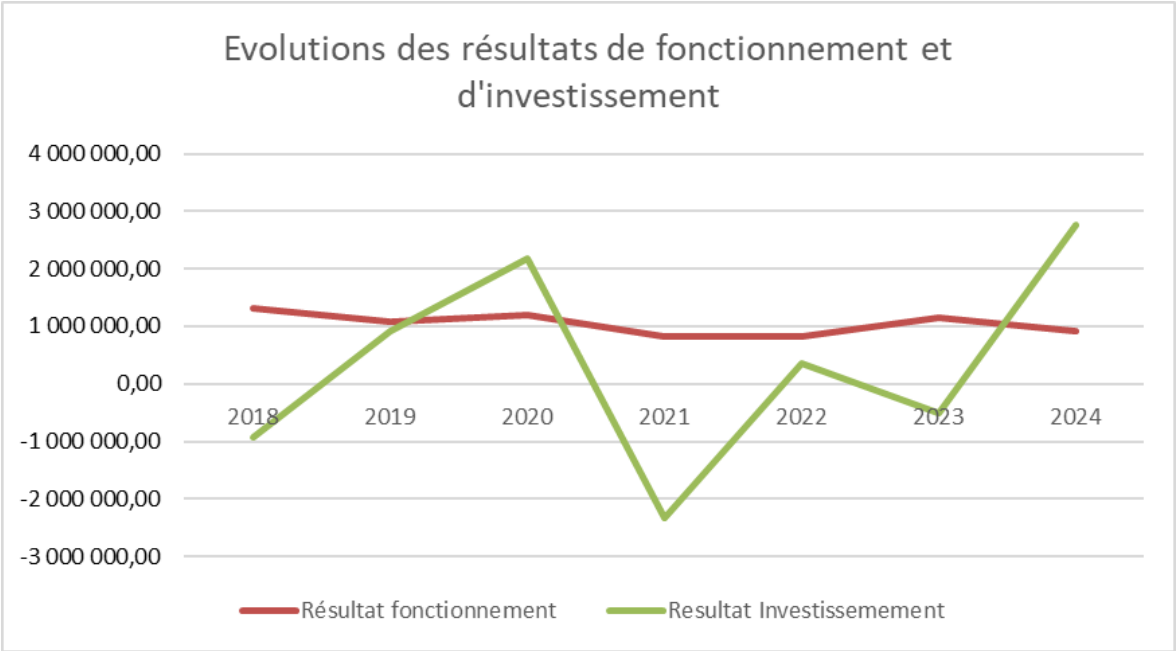
RESULTATS PREVISIONNELS 2024 : BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

BUDGET PRINCIPAL	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat antérieur Budget Commune		1 614 220,53 €	- 301 566,78 €		- 301 566,78 €	1 614 220,53 €
Opérations réalisées sur l'exercice Budget Commune	- 8 425 090,02 €	9 351 914,02 €	- 4 215 313,58 €	6 984 258,14 €	- 12 640 403,60 €	16 336 172,16 €
Résultat de l'exercice Budget Commune	926 824,00		2 768 944,56		3 695 768,56	
TOTAL	- 8 425 090,02 €	10 966 134,55 €	- 4 516 880,36 €	6 984 258,14 €	- 12 941 970,38 €	17 950 392,69 €
Résultat TOTAL	2 541 044,53		2 467 377,78		5 008 422,31	
Restes à réaliser :			- 516 730,74 €	106 944,00 €	- 516 730,74 €	106 944,00 €
Solde des reste a réaliser			-409 786,74			
RESULTAT compris les restes à réaliser :	2 541 044,53		2 057 591,04		4 598 635,57	

Affectation proposée :		solde des restes à réaliser	Total à financer en investissement
Résultat de fonctionnement constaté :	2 541 044,53 €		
Excédent d'investissement constaté (001) :	2 467 377,78 €		
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068) :	- €	- 409 786,74 €	- €
Résultat reporté sur le fonctinnement possible sur 2024 de (002) :	2 541 044,53 €		

Evolution des résultats annuels

Evolution des résultats	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultat fonctionnement	1 311 302,52	1 087 849,73	1 198 247,79	817 452,37	825 061,83	1 138 742,48	926 824,00
Resultat Investissement	-930 337,21	917 301,10	2 169 508,18	-2 335 881,56	346 690,02	-503 897,93	2 768 944,56
Résultat global	380 965,31	2 005 150,83	3 367 755,97	-1 518 429,19	1 171 751,85	634 844,55	3 695 768,56



ORIENTATIONS 2025



TENDANCES DE FONCTIONNEMENT 2025

- ✓ Une diminution des dépenses énergétiques en raison d'une baisse des prix au MWh (électricité et gaz) mais une augmentation des volumes consommés en 2024 qui justifie le maintien du plan de sobriété
- ✓ Vigilance sur l'augmentation du taux de l'inflation qui pourrait générer une nouvelle hausse des prix
- ✓ Nécessité de prendre en compte l'augmentation des cotisations de retraite des agents (CNRACL) annoncées pour 2025 et pour les années suivantes
- ✓ Une augmentation des bases des valeurs locatives de 1,70 % suivant l'évolution de l'indice IPCH
- ✓ L'incertitude sur les recettes fiscales (DTMO, taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité) liées à la dynamique économique du pays,
- ✓ Une contribution éventuelle au redressement des comptes de l'Etat par une nouvelle baisse de la DGF mais aussi par un prélèvement sur les recettes de fonctionnement
- ✓ Maintien de l'accompagnement de la dynamique associative

PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Plan Pluriannuel d'Investissements	CA 2021 Réal	CA2022 Réal	CA 2023 Réal	CA 2024 Réal	PPI Initial 2025	PPI avec BP 2025	Total réalisé + BP 2025	PPI initial finances actives	Ecart Total réalisé + BP 2025 - PPI Initial
Prog 0 phyto	50 036	25 464	2 256	3 742	40 000	4 000	85 498	160 500	-75 002
Prog études aménagement urbanisme	75 163	46 176	41 460	58 058	50 000	20 000	240 857	281 339	-40 483
Prog bâtiments loués	46 572	10 147	12 328	0	10 000	25 000	94 047	114 719	-20 672
Prog SLIS	0	0	0	0	5 000	2 000	2 000	9 000	-7 000
Prog Culture	229 468	297 610	67 385	28 319	15 000	32 500	655 282	594 778	60 504
Prog éco énergie	222 249	20 573	130 412	160 581	70 000	75 000	608 815	450 822	157 993
Prog équipements sites festifs et associatifs	67 423	11 837	4 297	1 754	30 000	0	85 311	144 760	-59 449
Prog équipements Accueil de Loisirs Enfants	0	1 736	2 885	12 626	5 000	67 100	84 347	16 736	67 611
Prog équipement ludiques et de loisirs	601 186	0	0		210 000	1 300	602 486	821 186	-218 700
Prog équipements scolaires et restaurant scolaire	257 969	45 598	1 620	5 321	60 000	20 050	330 558	462 151	-131 593
Prog équipements informatiques	0	0	0	30 763	0	27 000	57 763	0	57 763
Prog équipements services municipaux	78 329	42 138	14 509	145 979	80 000	58 800	339 755	299 567	40 188
Prog équipements sportifs	46 346	58 826	162 249	115 972	80 000	76 000	459 393	375 172	84 221
Prog foncier	270 021	73 186	62 336	91 406	105 000	105 000	601 949	658 207	-56 258
Prog petite enfance	26 845	27 848	1 012	21 115	10 000	192 149	268 969	78 093	190 876
Prog population état civil	25 907	12 084	21 600	3 500	18 000	35 000	98 091	88 991	9 100
Prog sécurité	30 057	25 030	12 280	10 837	40 000	28 000	106 204	144 087	-37 883
Prog voirie éclairage public déplacement doux	1 169 957	1 955 321	1 703 249	587 338	900 000	1 032 000	6 447 865	6 512 778	-64 913
Prog nouvelle Mairie	103 013	102 180	307 425	1 351 559	2 770 000	3 376 000	5 240 177	6 359 089	-1 118 912
Prog Réaménagement Mairie Historique				29 880	0	0	29 880		29 880
RAR	2 417 062	1 288 141	0	0	0	0	3 705 203	3 705 203	0
TOTAL	5 717 603	4 043 895	2 547 303	2 658 751	4 498 000	5 176 899	20 144 451	21 277 178	-1 132 727

LES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT LISTEES POUR 2025 : DES BESOINS ESTIMES A PLUS DE 5 M€ + 0,5 M€ à terminer

- ✓ Le réaménagement et le fleurissement du rond point des Carronniers ainsi que la reprise des plantations à Majornas : 4 K€
- ✓ Les études d'aménagement et d'urbanisme pour terminer la révision du PLU : 20 K€
- ✓ Les études et les travaux pour l'acoustique de la salle d'attente mutualisée de la maison médicale et l'agencement du logement d'urgence : 25 K€
- ✓ Du matériel pour les pompiers : 2 K€
- ✓ La culture (équipements en mobilier, équipement d'un robot de nettoyage pour l'espace animation et la poursuite du renouvellement du fonds documentaire) : 33 K€
- ✓ Les économies d'énergie (la mise en place de la GTC à la salle André Chanel et à l'école de la Prairie, des frais d'études pour la réhabilitation du Gymnase des Carronniers) : 75 K€
- ✓ Des équipements pour l'Accueil Collectif de Mineurs (Rééquipement en mobilier des locaux, travaux acoustiques et divers agencements, auto-laveuse et aspirateur) : 67 K€
- ✓ Equipements ludiques et loisirs : 1 K€
- ✓ Equipements scolaires et restaurant scolaire (Eplucheuse à légumes, trancheuse à pain, mobilier pour l'école Prairie, Installation des VPI à l'école) : 20 K€
- ✓ Equipements informatiques (lié au changement de facturation de la Direction des Services Informatiques) : 27 K€
- ✓ Equipement des services municipaux : 59 K€ (dont un robot de tonte pour le Parc des Sports, une faucheuse, mobilier de bureau)

LES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT LISTEES POUR 2025 : DES BESOINS ESTIMES A PLUS DE 5 M€ + 0,5 M€ à terminer

- ✓ Equipements sportifs (la reprise de l'étanchéité des vestiaires foot/rugby, des frais d'études pour les projets à venir du Parc des Sports, mise en conformité du terrain rugby) : 76 K€
- ✓ Les acquisitions foncières (voirie, remboursement des annuités de portage foncier à l'EPFL) : 105 K€
- ✓ La petite enfance dont le réaménagement de la cour du multi-accueil, la mise en place de plaques polycarbonates dans les deux jardins d'hiver, l'aménagement de la salle bleue avec équipement d'un espace kitchenette et le réaménagement du bureau du Relais Petite Enfance : 192 K€
- ✓ Des études pour le columbarium ainsi que l'acquisition d'un module et la poursuite de la reprise des concessions : 35 K€
- ✓ Sécurité : 28 K€ (échafaudage, vestiaire chauffant, DECI)
- ✓ Prog. Voirie –éclairage public – déplacements doux – plan stratégique voirie pour 1 032 K€ avec en particulier l'aménagement d'une voie piétonne Route de Marboz / Lingeat / Champ Jacquet / Vigne pour 400 K€, la tranche 1 d'une piste cyclable à Riondaz pour 150 K€, la réfection de la chaussée quartier Jayr à 180 K€, un cheminement piéton Bd Herriot pour 70 K€, du relamping sur l'éclairage public permanent pour 55 K€.
- ✓ Nouvelle Mairie : 3 376 K€

Pour mémoire : Restes A Réaliser : 516 731 €

Avec notamment la réfection des terrains de tennis (103 K€), reprise étanchéité, isolation et renforcement charpente des ateliers des baisses (131 K€) ainsi que l'aménagement des bureaux (37 K€.), véhicule de la Police Municipale (34 K€), Diagnostic des ponts (29 K€), frais d'études pour l'aménagement de la Mairie Historique (30 K€)

En conclusion

- ✓ Le résultat de fonctionnement s'érode légèrement mais reste confortable à plus de 900 000 €/an. Ainsi les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 985,72 € / hab pour une moyenne nationale pour les communes de notre strate à 1 099,21 € / hab. De la même manière les charges de personnel s'élèvent à 591,73 € / hab pour une moyenne nationale qui s'établit pour les communes de notre strate à 607,02 € / hab.
- ✓ L'augmentation des taux d'imposition n'était pas la piste privilégiée mais la Municipalité a dû s'y résoudre en 2023 pour maintenir le programme d'investissement communal, compte tenu de l'explosion de l'inflation à des taux inconnus depuis les années 80. Ainsi les dépenses d'investissement de la commune s'élèvent à 493,36 € / hab pour une moyenne nationale des communes de notre strate de 375,43 € / hab.
- ✓ Le rythme de mise en œuvre du programme d'investissement 2020-2026 a permis de maintenir un niveau d'endettement de la Commune inférieur à celui de 2014. Ainsi la réalisation de deux emprunts d'un montant total de 2 millions d'€ fin 2024 a eu pour effet de n'augmenter la capacité de désendettement que de 1 an. Le niveau de la dette de Viriat s'élève à 573,76 € / hab pour une moyenne nationale des communes de notre strate de 875,30 € / hab